

# PREVENTION DES CHUTES DE LA PERSONNE EN PERTE D'AUTONOMIE

(Durée : 2 jours (14 heures))

## Public

Toute personne souhaitant acquérir ou parfaire les compétences d'accompagnement à la personne en perte d'autonomie.

**Prérequis** :Aucun.

## Objectifs

- Construire l'accompagnement de l'aidant naturel ou professionnel auprès de la personne en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap
- Prévenir les risques de chute de la personne en perte d'autonomie dans son lieu de vie
- Utiliser des aides et outils techniques pour la sécurité de la personne en perte d'autonomie

## Contenu

- **Généralités**
  - Actualisation des connaissances sur le vieillissement physique et cognitif
  - L'évolution pathologique liée à l'âge
  - Les difficultés et la désadaptation motrice, La marche et l'équilibre
  - Les conséquences des chutes chez la personne âgée ( csq physiques, psychologiques, psychiques)
- **La chute**
  - *Évaluation du risque de chute, recommandations de l'HAS*
  - Les mécanismes de la chute et le schéma moteur altéré
  - S'adapter au vieillissement physiologique et pathologique
  - *Analyse des pratiques professionnelles, de cas cliniques amenés par les stagiaires, échanges, études des difficultés rencontrées*
- **Prévention des chutes**
  - Prévention et actions face aux chutes
  - Savoir utiliser et gérer l'environnement
  - Réflexion sur les solutions d'adaptation des différentes techniques de prévention
  - Réactions automatiques et/ou volontaires (Réactivation Psycho Motrice)
- **Les outils et les aides à la prévention des chutes**
  - Comprendre et utiliser les outils des établissements
  - Élaborer d'un outil de dépistage du risque de chute adapté
  - Les axes et actions d'améliorations envisageables
  - Synthèse de la formation et planification d'un programme de prévention

## Méthodes

---

Le stage alterne des exposés et des échanges de pratiques basées sur des expériences de formation réellement conduites par les participants.

Analyse des Pratiques Professionnelles.

Exposé par les participants de situations complexes et réflexion la prévention à domicile ou en établissement.

Clef USB, documentations,

Kit de base de mobilisation de la personne

Livret pédagogique des principes de mobilisation

### **Modalités de la formation**

Face à face pédagogique : 14 heures.

Effectif maximum : 10 stagiaires.

Attestation de fin de formation délivrée à chaque participant

### **Intervenants**

Soignants spécialisés dans la prévention des risques professionnels, expérimentés dans le domaine de la personne vieillissante, de la personne en situation de handicap, du maintien à domicile et de l'institutionnalisation

---